

Concevoir un projet en promotion de la santé : méthodes et démarche éducative



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé : de l'analyse de la demande à l'identification du problème, de la définition des objectifs aux moyens mis en œuvre, des ressources nécessaires à l'importance du partenariat, l'enjeu et les démarches d'évaluation d'un projet.
- Connaître les ressources utiles pour conduire un projet de promotion de la santé : les acteurs, les outils, les guides méthodologiques...



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels (ou bénévoles associatifs) susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **4 jours** (28 heures) ou **5 jours** (35 heures.)

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.



FORMATEURS

Isabelle JACOB, Lucie PELOSSE et Pauline LACHAPPELLE, formatrices en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



LIEU ET HORAIRES

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
9 quai Jean Moulin, 69001 Lyon.

9,10, 20 et 21 mai 2019
+ 20 septembre 2019 (optionnel)
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

9,10, 20 et 21 mai 2019 - LYON

+ 20 septembre 2019 (optionnel)



PROGRAMME

Jour 1

Les représentations en matière de santé et les déterminants de santé

- Les différentes approches de la santé, l'évolution historique du rapport à la santé.
- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.

Jour 2

Les démarches de la promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

Jour 3

Les repères méthodologiques et éducatifs

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Les démarches éducatives.

Jour 4

Les ressources et l'évaluation

- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.
- Les ressources financières mobilisables.
- Les méthodes et outils d'évaluation d'un projet.

Jour 5 (optionnel le 20 septembre 2019)

La méthodologie en pratique

- Retours d'expériences des stagiaires.
- Echanges de pratiques et analyse collective.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

INSCRIPTION

CONCEVOIR UN PROJET EN PROMOTION DE LA SANTÉ

9,10, 20 et 21 mai 2019 - Lyon (et 20 septembre 2019 optionnel)

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél. :

Email :

Je m'inscris à la journée optionnelle du 20 septembre 2019.

Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez :

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début
de la formation. Merci de nous la retourner signée.*

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 18 avril 2019 à
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
9 quai Jean Moulin
69001 Lyon
formation@ireps-ara.org